

L'Italie rejoint le Riviera electric challenge

Cette course de voitures électriques se déroulera le 9 et 10 avril prochain. Deux départs sont prévus : un à Cagnes et un à Gênes. L'arrivée ne change pas : le salon EVER à Moncao



L'an passé, 33 véhicules avaient pris le départ. Cette année, le nombre d'inscriptions est en hausse mais ne devrait pas dépasser les 40, question de logistique.

(Photo Eric Ottino et archive J.-S. G.-A.)

Il est réservé aux collectivités et aux entreprises. A la quatrième édition du Riviera electric challenge, ce sont quarante équipages qui devraient s'aligner sur la ligne de départ. Des départs, plus précisément. Car, nouveauté cette année, les Italiens de plusieurs communes frontalières et de Gênes, ont rejoint les rangs des Français.

Pour les organisateurs, cette « internationalisation » de la course, qui n'a pas pour but la vitesse mais l'éco-conduite et le nombre de kilomètres parcourus,

montre l'attrait d'une telle manifestation. Même si pour le grand public, cela semble moins évident (voir ci-contre).

C'est donc avec les représentants des différentes communes participantes, qu'a eu lieu la présentation de la quatrième édition en mairie de Cagnes.

Ce rallye automobile se déroule sur deux jours. Deux départs donc. Le 9 avril au matin, les concurrents partent de Gênes et de Cagnes-sur-Mer se retrouveront à Dolceacqua près de la frontière italienne, après un parcours de 78 km

agrémenté de questions sur les différents territoires traversés.

Le lendemain, un seul départ de Dolceacqua, et une seule direction : Monaco et le salon EVER. Celui-ci propose du 10 au 12 avril au Grimaldi forum, des expositions et des conférences internationales sur les énergies renouvelables et les véhicules écologiques.

Maroc et commission européenne ?

La liste des participants n'est pas totalement arrêtée, même si les organisateurs

ne veulent pas dépasser quarante : « Nous ne voulons pas nous laisser déborder ».

Des demandes de deux-roues et de camions ont été enregistrées mais seul un camion devrait participer. Outre l'Italie, le Maroc, par l'intermédiaire d'un ministère, ainsi que la Commission européenne pourraient également se retrouver sur la ligne de départ. L'opération d'un montant de 40 000 euros est financée par des partenaires privés. Les collectivités locales, elles, offrant les infrastructures et la logistique.

Quel intérêt pour le grand public ?

« C'est l'exemple qu'on peut circuler en véhicule électrique. L'exemple qu'il faut donner pour que les autres suivent » a assuré Louis Nègre, le maire de Cagnes-sur-Mer. Pour les organisateurs, cette manifestation est « un bel outil de promotion du véhicule électrique. »

« Cela marque quand vous avez le prince de Monaco présent. Ça joue. C'est la traduction de la volonté de promouvoir la lutte contre la pollution de manière concrète. Il montre au grand public qu'on peut partir de Gênes ou de Cagnes et aller jusqu'à Monaco », affirme le maire de Cagnes avant d'ajouter. « Cela démontre que le véhicule électrique roule, sans bruit, sans pollution. C'est le signe de la volonté

politique, de donner de "la chair" au véhicule électrique. La promotion avec des objectifs de qualité de la vie de nos concitoyens. »

Pour Jean-Paul Faure, le président de l'Association pour l'avenir du véhicule rallye automobile cela « permet à des entreprises et à des collectivités qui souhaitent avoir ou développer leur flotte de le tester. Tous les concurrents sont ainsi des champions du changement, des promoteurs positifs à l'intérieur des structures. » L'adjoint à la transition écologique, Alain Gaggero estime de son côté qu'il existe « des entreprises qui n'ont pas, encore, de véhicule. Et certaines qui ont déjà participé, ont passé commande. Cela donne le virus de l'électrique. »



Les organisateurs, hier, lors de la présentation.

En bref

Cérémonie des vœux aux Cagnois, demain

À 18 h 30, au Casino de Jeux Terrazur (avenue des Alpes).

Permanence, demain

Roland Constant, conseiller départemental, rencontrera les Cagnois demain, de 10 à 12 heures, sans rendez-vous, à la Maison des associations, 7, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Assemblée générale des donneurs de sang,

vendredi

À partir de 18 h 30, salle n° 2 Espace centre (à côté du cinéma) 5, avenue de Verdun - Rapport moral, financier, remise des diplômes, d'activité

Aide aux parents et amis de malades alcooliques, dimanche

Réunion organisée par « Al Anon », à 10 h 30, au 91, Chemin du Val-Fleuri. 07.68.60.45.90.

Fermetures

exceptionnelles du Château musée Grimaldi

- Du 9 au 16 janvier inclus en raison du démontage de l'exposition temporaire

- Du 22 janvier au 6 février en raison de travaux de restauration

Bibliothèque du Secours catholique, les mardis et les vendredis

Située au 1^{er} étage de l'église Notre-Dame-de-la-mer, au Cros-de-Cagnes, elle met à disposition

gratuitement des livres, les mardis de 14 h 30 à 17 h 30 et les vendredis, de 9 heures à 11 h 30. 04.93.31.35.03.

Permanence Accueil des villes françaises »

Les permanences d'accueil habituelles : le lundi et vendredi, de 14 à 17 heures et le mercredi, de 10 à 12 heures, dans les locaux de l'AVF (6, avenue de Verdun) Avf.cagnes06@gmail.com.

Reprises de concessions au

cimetière jusqu'au 19 janvier

En application de l'arrêté municipal n°290/2017 du 15 février 2017 relatif à la reprise de concessions échues et non renouvelées sises au Cimetière de la Buffe, carrés 0.4 - 0.5 - 0.7 - 0.10 - 1.1 - 1.3 - 1.7 - 1.10, et afin de permettre le bon déroulement de l'opération, l'accès au cimetière sera interdit au public du 8 au 19 janvier 2018 inclus de 8 h à 12 heures sauf les samedis et dimanches.